

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION POUR LE BOIS DUR EMBOÏTABLE AVEC LA TECHNOLOGIE LOCK&FOLD^{MC}

POUR LES APPLICATIONS FIXÉES MÉCANIQUEMENT OU À L'AIDE D'AGRAFES, COLLÉES ET FLOTTANTES.

ADHÉSIFS RECOMMANDÉS : Adhésif pour revêtements de sol à l'uréthane modifié ProConnect^{MC} Plus Bruce^{MD}, adhésif à l'uréthane séché à l'humidité Equalizer Pro Bruce^{MD}, adhésif tout en un Summit Select^{MC} Bruce^{MD}

DISSOLVANT D'ADHÉSIF RECOMMANDÉ : Essence minérale à faible odeur

NETTOYANT RECOMMANDÉ : Nettoyant pour revêtements de sol en bois dur et stratifiés Bruce^{MD}

SOUS-COUCHE RECOMMANDÉE (installation flottante uniquement) : Sous-couche de qualité supérieure

COLLE À BOIS RECOMMANDÉE (installation flottante si nécessaire) : Adhésif pour revêtement de sol en bois dur et stratifié EverSeal^{MC} Bruce^{MD}

MERCI D'AVOIR CHOISI UN REVÊTEMENT DE SOL DE AHF PRODUCTS.

Lorsqu'il est correctement installé et maintenu, votre nouveau revêtement de sol sera facile à entretenir et conservera sa beauté pendant des années.

Ces directives sont basées sur les normes de l'industrie et les meilleures pratiques. Le non-respect de ces instructions d'installation peut endommager le sol et annuler la garantie du revêtement de sol.

- Pour obtenir des informations complètes sur la garantie, composez le 1-866-243-2726 ou visitez www.ahfproducts.com.
- Pour obtenir une copie de la fiche signalétique de ce produit ou pour toute question technique ou concernant la pose, prière de composer le 1-866-243-2726 ou visitez www.hardwoodexpert.com, notre site Web technique.

Pour toutes autres questions ou commentaires, veuillez nous visiter à www.ahfproducts.com ou nous contacter en composant le 1-866-243-2726.

INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL

Responsabilité du propriétaire/installateur

REMARQUE : Le revêtement de sol en bois dur emboîtable se pose comme un revêtement de sol flottant. Un espace de 13 mm (1/2 po) doit être maintenu en prévision de la dilatation à toutes les obstructions verticales, notamment aux entrées de porte et aux bandes de transition. Le revêtement de sol ne peut pas être posé directement contre une surface verticale telle que les marches d'escalier, les murs ou les tuyaux. Ne fixez ou ne pincez le revêtement de sol à aucun endroit du plancher brut lorsque vous le posez comme un revêtement de sol flottant ou collé, cloué ou de quelque méthode que ce soit. Ne restreignez pas le mouvement horizontal du revêtement de sol en coincant les planches sous les surfaces telles que les montants de porte, les plinthes ou les bandes de transition existantes.

Les beaux revêtements de sol en bois dur sont des produits naturels et sont donc imparfaits. Nos revêtements de sol en bois franc sont fabriqués conformément aux normes établies dans l'industrie, autorisant une tolérance aux défauts qui ne doit pas dépasser 5 %. Il peut s'agir d'un défaut de fabrication ou d'un défaut naturel. Lors de la commande du revêtement de sol, vous devez ajouter 5 % à la surface réelle nécessaire pour tenir compte des coupes et des défauts (10 % pour la pose en diagonale).

- Le propriétaire/poseur assume toutes les responsabilités relatives à l'inspection finale de la qualité du produit. Une inspection de tout le revêtement de sol devrait être exécutée avant la pose. Examinez minutieusement la couleur, la finition et la qualité du revêtement de sol avant de le poser. Si le produit n'est pas acceptable, ne le posez pas. Contactez immédiatement le vendeur.

REMARQUE : Ces directives sont basées sur les normes de l'industrie et les meilleures pratiques. Le non-respect de ces instructions d'installation peut endommager le sol et annuler la garantie du revêtement de sol. Pour obtenir des informations complètes sur la garantie, composez le 1-866-243-2726 ou rendez-vous sur www.ahfproducts.com.

- Avant de poser tout revêtement de sol en bois dur, le propriétaire/poseur doit s'assurer que le site du chantier et les sous-planchers visés par la pose sont conformes à toutes les normes applicables ou les dépassent. Les recommandations des industries de la construction et des matériaux doivent être observées. Selon ces recommandations, la construction et le plancher brut doivent être propres, secs, structurellement sains et plats. Le fabricant n'assume aucune responsabilité quant aux défauts de la pose liés à des défaillances environnementales du plancher brut et des supports ou du lieu de travail.
- Avant la pose, le propriétaire/poseur a la responsabilité d'exécuter l'inspection finale relative à la catégorie, à la fabrication et à la finition effectuée à l'usine. Le poseur doit effectuer la sélection de façon raisonnable et rejeter ou couper les morceaux de planche qui ont des défauts, quelle qu'en soit la cause. Si le poseur doute de la classe, de la fabrication ou de la finition d'une section de planche, il ne devrait pas l'utiliser.
- Les retouches effectuées à l'aide de teinture, de bouche-pores ou de bûton de mastic et autres produits appropriés pour corriger les aspérités des planchers bruts font partie des procédures de pose normales.

AVERTISSEMENT ADRESSÉ AUX POSEURS

ATTENTION : POUSSIÈRE DE BOIS

LE FAIT DE SCIER, PONCER ET USINER LES PRODUITS DE BOIS PEUT PRODUIRE DE LA POUSSIÈRE. LA POUSSIÈRE DE BOIS EN SUSPENSION DANS L'AIR PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER (CIRC) A CLASSIFIÉ LA POUSSIÈRE DE BOIS EN TANT QU'AGENT CANCÉRIGÈNE NASAL CHEZ LES HUMAINS.

Précautions : Les outils électriques utilisés devraient être munis d'un collecteur de poussière. En cas de niveaux de poussière élevés, utilisez le masque antipoussières homologué par le NIOSH. Évitez tout contact de la poussière avec les yeux et la peau.

Premiers soins en cas d'irritation : En cas d'irritation, rincez la peau ou les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour toute question technique ou concernant la pose, ou pour demander une fiche de données de sécurité, prière de composer le 1 866 243 2726 ou visitez www.hardwoodexpert.com, notre site Web technique.

IMPORTANT AVIS MÉDICAL À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS DU MINNESOTA UNIQUEMENT :

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉMETTENT DU FORMALDÉHYDE. DES PROBLÈMES D'IRRITATION DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE, AINSI QUE DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES ET TOUTE UNE VARIÉTÉ DE SYMPTÔMES ASTHMATIQUES, Y COMPRIS DES ESSOUFFLEMENTS, ONT ÉTÉ SIGNALÉS APRÈS UNE EXPOSITION AU FORMALDÉHYDE. LES PERSONNES ÂGÉES ET LES JEUNES ENFANTS, AINSI QUE TOUS CEUX QUI ONT DES PROBLÈMES D'ASTHME, D'ALLERGIES OU PULMONAIRES POURRAIENT ÊTRE EXPOSÉS À PLUS DE RISQUES. LA RECHERCHE SE POURSUIT SUR LES EFFETS POSSIBLES À LONG TERME D'UNE EXPOSITION AU FORMALDÉHYDE.

UNE VENTILATION INSUFFISANTE PEUT ENTRAÎNER UNE ACCUMULATION DE FORMALDÉHYDE ET AUTRES CONTAMINANTS DANS L'AIR INTÉRIEUR. DES TEMPÉRATURES ET UN TAUX D'HUMIDITÉ INTÉRIEURES ÉLEVÉS AUGMENTENT LES NIVEAUX DE FORMALDÉHYDE. SI LA RÉSIDENCE EST SITUÉE DANS UNE RÉGION OÙ LES TEMPÉRATURES ESTIVALES SONT EXTRÊMES, UN SYSTÈME DE CLIMATISATION PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LES RÉGULER. D'AUTRES MOYENS DE CONTRÔLE MÉCANIQUES PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR RÉDUIRE LES NIVEAUX DE FORMALDÉHYDE ET AUTRES CONTAMINANTS DE L'AIR INTÉRIEUR.

POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES AUX EFFETS DU FORMALDÉHYDE SUR LA SANTÉ, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

AVERTISSEMENT : REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES DÉJÀ EN PLACE ET ADHÉSIFS À BASE D'ASPHALTE, NE PAS PONCER, BALAYER À SEC, GRATTER À SEC, PERCER, SCIER, DÉCAPER NI DÉCHICQUETER OU PULVÉRISER MÉCANIQUEMENT LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EXISTANTS, LES ENDOS DE TAPIS, LES THIBAUDES, LE BITUME ASPHALTIQUE « FLUIDIFIÉ » OU AUTRES ADHÉSIFS.

Ces produits déjà en place peuvent contenir des fibres d'amiante et/ou de la silice cristalline.

Évitez de produire de la poussière. L'inhalation d'une telle poussière présente un risque de cancer ou de lésion des voies respiratoires.

L'usage du tabac combiné à une exposition aux fibres d'amiante augmente considérablement le risque de maladie grave. À moins d'être certain que le produit ne contient pas d'amiante, vous devez présumer qu'il en contient. La législation pourrait exiger de soumettre les matériaux à des essais pour en déterminer la teneur en amiante et prescrire des méthodes pour enlever et éliminer ces produits.

Pour consulter les instructions de dépose de revêtements de sol souple, consultez l'édition courante de la brochure du Resilient Floor Covering Institute, intitulée Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings (Méthodes recommandées pour la dépose des revêtements de sol souples). Vous pouvez également communiquer avec AHF Products Inc. en composant le 1 866 243-2746.

Les revêtements de sol et adhésifs AHF ne contiennent PAS d'amiante.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

- Manipulez et déchargez le produit avec précaution. Entrez-le dans un endroit sec en assurant une hauteur libre de 10 cm (4 po) au moins sous les cartons entreposés sur les planchers en béton « au niveau » du sol. Le revêtement de sol ne doit pas être livré tant que l'édifice n'a pas été fermé par la mise en place des portes et des fenêtres, et que la pose du ciment, du plâtre et autres travaux favorisant l'humidité ne sont pas terminés et complètement secs. Le béton doit avoir été posé depuis 60 jours au moins. Même s'il n'est pas nécessaire d'acclimater le revêtement de sol d'ingénierie, il est préférable de l'entreposer dans un milieu dont les conditions ambiantes sont comparables à celles de la pièce où il sera utilisé. N'ouvrez pas les cartons du revêtement de sol en bois dur emboîtable avant d'entreprendre la pose.
- La pièce visée par la pose doit être maintenue à une température de 16 à 27 °C (60 à 80 °F) et à un taux d'humidité de 30 à 50 % pendant une période de 14 jours avant la pose, pendant la pose et jusqu'à ce qu'elle soit occupée.

OUTILS ET ACCESSOIRES REQUIS

- Balai • Crayon • Lunettes de sécurité • Bouche-pore assorti • Humidimètre (scie, béton ou les deux)
- Moulures de transition et murales au besoin • Scie à main, scie à table, scie circulaire ou scie à ruban
- Sous-couche de qualité supérieure (uniquement lors de l'installation de Bruce HydroPle) • Ruban à mesurer • Équerre de menuisier
- Marteau ou maillet en caoutchouc • Bloc de frappe en vinyle / plastique • Barre de tirage • Compresseur universel
- Masque antipoussières homologué NIOSH • Colle à bois recommandée • Ruban 3M Scotch-Blue^{MC} 2080

(Suppléments pour les revêtements de sol collés)

• Adhésif et dissolvant d'adhésif recommandés

• Truelle à encoches en V de 6 x 13 x 8 mm (1/16 x 1/2 x 3/16 po) (figure 1)

• Truelle à encoches en V de 13 x 12 mm (1/2 x 15/32 po) ou 6 x 6 mm (1/4 x 1/4 po) pour barrière contre l'humidité/le son ou truelle d'un autre fabricant d'adhésif

(Ajouter pour les installations fixées mécaniquement ou à l'aide d'agrafes) ** pistolets agrafeur PowerNail 2000 ou Stanley-Bostitch 2025K (uniquement)

• Agrafes 1po (minimum) • Agrafes calibre 20 • Compresseur et tuyau • Bloc de frappe en nylon/plastique

• Régulateur en ligne

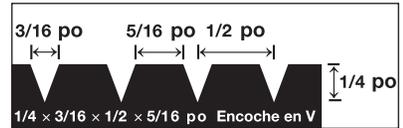


Figure 1

CONDITIONS DU PLANCHER BRUT

Les revêtements de sols flottants peuvent être posés sur n'importe quel plancher brut structurellement sain, plat, propre et sec et à tous les niveaux du sol. Tous les supports doivent se conformer aux codes applicables du document ou les dépasser et être :

- PROPRES – Le plancher brut doit être exempt de cire, de peinture, d'huile, de mastic, d'adhésif et autres résidus.
- PLATS – Tolérance de 5 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi) ou de 3 mm sur 2 m (1/8 po sur 6 pi). Poncez les bosses et les joints. Combinez les manques avec un composé de nivelage à base de ciment et contenant du latex d'une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa (3 000 PSI) et d'une sous-couche. Suivez le mode d'emploi du produit de liassage fourni par le fabricant du produit. Les produits de liassage doivent être testés pour en déterminer le taux d'humidité afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences spécifiques de la pose.

• SECS – Vérifiez et corroborez le taux d'humidité du plancher brut en effectuant le test d'humidité approprié. La teneur en humidité des planchers bruts en bois ne doit pas dépasser 12 %, comme indiqué par un humidimètre à bois, et se situer à moins de 3 % de la teneur en humidité du produit à installer.

• STRUCTURELLEMENT SAINS – Clouez ou vissez toutes les sections qui grincent ou qui démontrent du jeu. Le modèle de clouage des panneaux en bois doit être adéquat. Généralement, le clouage est effectué tous les 15 cm (6 po) le long des murs porteurs et tous les 30 cm (12 po) le long des supports intermédiaires. Au besoin, aplanissez les bords gonflés. Remplacez toute section endommagée par l'eau, gonflée ou décollée du plancher brut ou de la sous-couche.

REMARQUE : Évitez les planchers bruts qui démontrent un jeu excessif dans le sens vertical. Le rendement optimal des produits de revêtement de sol est obtenu lorsque le plancher brut ne démontre aucun jeu, tant à l'horizontale qu'à la verticale. Si le plancher brut démontre un jeu trop important dans le sens vertical (fêchissement) avant la pose du revêtement de sol, il est probable que ce phénomène se maintiendra après la pose. En tant que fabricants de revêtement de sol, nous ne pouvons pas évaluer tous les systèmes d'ingénierie. Il incombe au constructeur, à l'ingénieur, à l'architecte ou au consommateur qui est le plus apte à prévoir les résultats en se basant sur les conditions et la performance du site, d'établir les écarts et les portées en fonction des conditions du chantier et de ses paramètres de performance.

Béton

(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)

Le revêtement de sol peut être collé directement sur le béton et sa résistance à la compression doit être de 20 000 kPa (3 000 PSI) minimum. Il ne doit pas être posé sur du mastic pour béton ou sur du béton peint. Ce type de béton doit être dépoli ou poncé. Il ne doit pas être posé sur du béton lisse, grossièrement arasé ou poli. Bouchardez la surface au besoin en la ponçant ou en la dépolissant. Utilisez un masque antipoussières approprié homologué par le NIOSH. Les planchers flottants peuvent être posés sur n'importe quelle surface en béton structurellement saine.

Essais d'humidité du béton

Un essai visant à déterminer la teneur en humidité doit être effectué sur tous les planchers bruts en béton et les résultats doivent être corroborés. Les vérifications à l'œil nu pourraient ne pas se révéler fiables. Effectuez les essais à plusieurs endroits, tout particulièrement près des murs extérieurs ou sur lesquels de l'équipement de plomberie est installé. Voici quelques-unes des méthodes d'essai applicables :

- **Humidimètre Tramex pour béton (figure 2) :** La valeur relative à l'humidité ne devrait pas dépasser 4,5 sur la graduation supérieure. (La figure 2 montre une valeur inacceptable de plus de 4,5.) Les humidimètres à béton donnent des résultats de lecture qualitative et non quantitative. Ces résultats sont un moyen rapide de déterminer si des tests supplémentaires sont nécessaires.

REMARQUE : Les essais suivants sont requis dans les bâtiments résidentiels/commerciaux. L'un ou les deux essais sont acceptables.

• **Essai au chlorure de calcium (ASTM F 1869) :** Selon cet essai, le transfert maximum d'humidité ne doit pas dépasser 1,46 kg pour 100 m² (3 lb/1 000 pi²) en 24 heures.

• **Pour le béton utilisant des sondes en place (ASTM F2170), la teneur en HR ne doit pas dépasser 75 %.**

LE BÉTON « SEC », TEL QUE DÉFINI PAR CES ESSAIS, PEUT ÊTRE HUMIDE À D'AUTRES PÉRIODES DE L'ANNÉE. CES ESSAIS NE GARANTISSENT PAS UNE DALLE SÈCHE.

Systèmes retardateurs d'humidité

En cas d'humidité excessive, existante ou prévisible, utilisez les adhésifs Summit Select Bruce^{MD} ou ProConnect Plus Bruce^{MD} ou une feuille de vinyle bon marché pour réduire la pénétration de l'humidité.

- **Adhésif tout en un Summit Select^{MC} Bruce^{MD} :** Appliquez l'adhésif à l'aide de la truelle inscrite sur chaque seau. Le revêtement de sol peut être installé immédiatement après l'application de l'adhésif. Connect^{MC} Plus Bruce^{MD} 90 % HR et 10 lb CC.
- **Adhésif pour pare-vapeur ProConnect Plus Bruce^{MD} :** Appliquez l'adhésif en utilisant la taille de truelle recommandée pour les applications de barrière contre l'humidité. Le revêtement de sol peut être installé immédiatement après l'application de l'adhésif.
- **Feuille de vinyle :** Il est possible de poser une feuille de vinyle ou « intercalaire » (couche en vinyle doublée de feutre) bon marché. Utilisez un adhésif de première qualité, résistant aux alcalis, ainsi qu'un applicateur pour étalage complet afin



Figure 2

de bien faire adhérer le vinyle au plancher brut. Suivez les recommandations d'installation du fabricant de la feuille de vinyle. Un essai de collage peut être requis pour vérifier l'adhérence. Posez plusieurs sections de 1 x 1 m (3 x 3 pi) et laissez reposer le vinyle pendant 72 heures. Retirez le vinyle. Si l'endos reste attaché au béton, vous pouvez commencer à poser la feuille de vinyle sur le plancher brut. Installez la feuille de vinyle et laissez sécher l'adhésif pendant 24 heures avant de commencer la pose. Déposez au besoin pour assurer une adhérence adéquate. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate.

Béton insonorisant

(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)

Le béton insonorisant contient généralement de grandes quantités de gypse qui peuvent empêcher l'adhésif d'adhérer correctement. Le béton insonorisant doit être enduit d'un apprêt/durcisseur de surface recommandé par le fabricant du béton. Effectuez un test du béton en grattant la surface avec l'ongle ou un objet pointu. Si le béton se réduit en poudre ou s'effrite, cela signifie qu'il n'est pas sain ni adapté pour recevoir directement le revêtement de sol et pourrait requérir l'utilisation d'un système de plancher brut flottant. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate. Le béton doit avoir une résistance à la compression de 13 790 kPa (2 000 PSI) minimum.

Céramique, granito, ardoise et marbre

(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)

Tous les joints remplis de coulis et les angles cassés de plus de 5 mm (3/16 po) doivent être comblés avec un composé de nivelage et de sous-couche à base de ciment. La surface devrait être nettoyée et abrassée afin d'assurer une surface d'adhésion adéquate à l'adhésif. Les carreaux décollés doivent être recollés au plancher brut ou comblés tel qu'expliqué ci-dessus. Enlevez tous enduits et produits de traitement de surface. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate.

Sous-couche en liège insonorisant

(Revêtements de sol collés ou flottants uniquement)

Le revêtement de sol peut être collé ou simplement posé directement sur du liège insonorisant collé en permanence sur toute la surface. Le liège devrait avoir une densité minimum de 11,4 lb/pi³. En général, vous devriez utiliser un liège pur combiné à un agent liant à base de polyuréthane ou de résine. Posez le liège conformément aux recommandations du fabricant. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate. Si vous posez un plancher flottant sur du liège, n'utilisez PAS de sous-couche en mousse.

Planchers bruts et sous-couches en bois

(Toutes les méthodes de pose)

Information d'ordre général : La teneur en humidité des matériaux de plancher brut ne doit pas dépasser 13 %. À l'aide d'un humidimètre fiable et conçu pour le bois, mesurez la teneur en humidité du plancher brut et du revêtement de sol en bois. La teneur en humidité des planchers bruts en bois ne doit pas dépasser 12 %, comme indiqué par un humidimètre à bois, et se situer à moins de 3 % de la teneur en humidité du produit à installer. Si vous effectuez la pose parallèlement aux solives de plancher, vous devez peut-être raffermir le plancher brut en installant une sous-couche additionnelle approuvée de 9,5 mm (3/8 po) minimum. Les normes applicables et les recommandations des industries de la construction et des matériaux doivent être respectées, voire dépassées.

REMARQUE : En tant que fabricants de revêtement de sol, nous ne pouvons pas évaluer tous les systèmes d'ingénierie. Il incombe au constructeur, à l'ingénieur, à l'architecte ou au consommateur, soit à la personne la plus apte à prévoir les résultats en se basant sur les conditions et la performance du site, d'établir les espacements et les portées. L'information d'ordre général fournie ci-après décrit les systèmes de solives/planchers bruts qui ne sont pas en bois d'ingénierie. Les systèmes de revêtement de sol en bois d'ingénierie autorisent un plus grand espacement des solives et l'utilisation de matériaux de plancher brut plus minces.

Planchers bruts en panneaux structuraux en bois et sous-couche

(Toutes les méthodes de pose)

Les panneaux structuraux/sous-couches doivent être posés côté du joint vers le bas. Lorsque vous utilisez un plancher brut, laissez un espace de 3 mm (1/8 po) entre chaque panneau en prévision de la dilatation. Si l'espacement n'est pas adéquat, coupez à l'aide d'une scie circulaire, mais ne coupez pas les panneaux à languette et à rainure.

- **Contreplaqué :** Doit être de catégorie CDX (exposition 1) au minimum et conforme à la norme de performance américaine US Voluntary Product Standard PS1 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92. L'épaisseur recommandée est de 19 mm (3/4 po) pour un plancher brut [minimum 16 mm (5/8 po)] ou de 9,5 cm (3/8 po) pour une sous-couche.
- **Panneaux à copeaux orientés (OSB) :** Conformité à la norme de performance américaine US Voluntary Product Standard PS2 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92. Vérifiez les codes figurant sur le dessous du panneau. S'ils sont utilisés comme plancher brut, les panneaux doivent être à languette et à rainure et posés le côté du joint vers le bas. Leur épaisseur minimum doit être de 18 mm (23/32 po) s'ils sont utilisés comme plancher brut et de 9,5 mm (3/8 po) s'ils sont utilisés comme sous-couche.
- **Panneaux agglomérés ou de grandes particules :** Conformité à la norme américaine US Voluntary Product Standard PS2 ou canadienne CAN/CSA 0325-0-92. Doit être de 19 mm (3/4 po) s'ils sont utilisés comme plancher brut et de 9,5 mm (3/8 po) s'ils sont utilisés comme sous-couche.
- **Panneaux de particules :** Doivent être d'une densité minimum de 40 lb, d'une épaisseur de 19 mm (3/4 po) et porter la marque « catégorie sous-couche ».

Planchers bruts en bois dur

(Toutes les méthodes de pose)

- Épaisseur minimum de 19 mm (3/4 po) et largeur maximum de 15 cm (6 po), pose selon un angle de 45 degrés par rapport aux solives de plancher.
- Bois résineux compact du groupe 1 (pin, mélèze, Douglas taxifolié, etc.), n° 2 commun, séché au séchoir avec toutes les extrémités des planches en appui sur les solives.
- Pour les revêtements de sol collés, ajoutez une sous-couche approuvée de 9,5 mm (3/8 po).

Revêtements de sol en bois existants

(Toutes les méthodes de pose)

- Les revêtements de sol en bois d'ingénierie existants doivent être bien collés/fixés. Lorsque vous collez sur du revêtement de sol existant de quelque épaisseur que ce soit, le matériau de finition doit être abrasé ou enlevé pour favoriser l'adhésion adéquate de l'adhésif. Lorsque le plancher doit être fixé mécaniquement, le plancher de bois d'ingénierie existant doit avoir une épaisseur minimale de 9,5 mm (3/8 po) installé sur une sous-couche de bois / composite de bois approuvée correctement fixée. Lors de l'installation sur un plancher d'ingénierie collé au béton, l'épaisseur minimale de ce plancher doit être de 1/2 po (13 mm) pour tenir compte de la longueur de l'agrafe.
- Les revêtements de sol en bois massif existants de plus de 15 mm (6 po) d'épaisseur doivent être recouverts d'une sous-couche approuvée de 9,5 mm (3/8 po) et fixés selon les besoins. Ne les posez pas sur un revêtement de sol en bois massif directement fixé au béton.

Revêtements de sol en vinyle, carreaux souples, liège et linoléum

(Toutes les méthodes d'installation, voir les notes ci-dessous)

(Revêtements de sol collés)

- Assurez-vous que les matériaux de revêtement de sol adhèrent correctement au plancher brut/sous-couche grâce à une application d'adhésif sur toute la surface, qu'ils ne forment pas plus de deux couches et qu'ils ne dépassent pas 5 mm (3/16 po).
- Avec les planchers bruts en composite bois/bois approuvés, si le vinyle ou les carreaux sont décollés, cassés ou en mauvais état, appliquez une sous-couche de 9,5 mm (3/8 po) approuvée directement sur le matériau de revêtement de sol.
- Nettoyez le matériau de revêtement de sol au besoin pour obtenir une adhésion adéquate. En cas de produit d'entretien ou de lustre sur le revêtement de sol, enlevez le lustre avec un tampon pour plancher et un décapant disponible dans le commerce, puis rincez abondamment. Laissez sécher complètement. (REMARQUE : Ne poncez pas les produits souples. Ils pourraient contenir des fibres d'amiante éventuellement dangereuses.)
- Les planchers en liège doivent être débarrassés de tous enduits et produits de traitement de surface avant la pose. Vérifiez toujours si l'adhérence de l'adhésif est adéquate.

(Plancher fixé mécaniquement/agrafé)

- Ne pas installer sur des planchers dépassant une couche, car l'épaisseur des revêtements de sol empêchera une adhérence mécanique adéquate.
- Assurez-vous que les matériaux du plancher brut répondent aux exigences minimales.
- Certains produits de carrelage peuvent être trop cassants pour la pénétration d'agrafes. Testez toujours une zone pour la rupture avant de continuer.

POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

Avant de commencer

- Le chauffage central ou la climatisation doit avoir fonctionné pendant les 14 jours précédant la pose.
- Pendant la pose, la température ambiante doit être supérieure à 16 °C (60 °F) et le taux d'humidité doit se situer entre 30 et 50 %.

- Dans les pièces pourvues d'un chauffage par rayonnement intégré au plancher, la température de la surface du plancher brut ne peut, en aucun cas, dépasser 29 °C (85 °F). L'augmentation de la température ne doit être faite que par palier de 5 degrés. Assurez-vous que le plancher brut est correctement conçu ou contrôlé pour recevoir le revêtement de sol. Les planchers bruts conçus pour des matériaux ayant une plus grande résistance à la chaleur, comme la moquette, ENDOMMAGERONT le revêtement de sol. Dans le cas des poses qui comprennent plusieurs revêtements de sol sur un seul circuit de chauffage, la température doit être réglée pour le revêtement de sol dont le transfert de chaleur est le plus élevé ou à la température la plus basse.
- Autant que possible, repérez et mettez de côté les planches les mieux assorties aux moulures horizontales (réducteurs/ nez de marche, etc.), afin d'assurer l'uniformité de l'apparence finale. Installez ces planches le long des moulures.
- Choisissez des planches de plusieurs cartons simultanément pour assurer un mélange adéquat des couleurs et des tons.
- Dans les rangées adjacentes, si possible, veillez à décaler les extrémités des planches de 10 à 15 cm (4 à 6 po) (figure 4). Vous assurerez ainsi une meilleure apparence de l'ensemble du revêtement de sol.

ÉTAPE 1 : Préparation des entrées de porte et des murs

(Tous types de pose)

- Raccourcissez les montants et les chambranles de porte. Retirez les plinthes, les quarts-de-rond ou les seuils de porte existants. Vous les réinstallerez après la pose. Lorsqu'il scie les montants de porte, le poseur devrait s'assurer de maintenir l'espace recommandé en prévision de la dilatation. Un espace de 1,6 mm (1/16 po) doit être prévu sous les montants de porte pour permettre au revêtements de sol de flotter sans être soumis à une restriction verticale.

ÉTAPE 2 : Planifiez la disposition des planches en exécutant les étapes suivantes

(Tous types de pose)

- Déterminez dans quel sens vous souhaitez poser le revêtement de sol dans la pièce. La pièce sera davantage mise en valeur si les planches sont posées parallèlement aux fenêtres. Les revêtements de sol devraient être posés perpendiculairement aux solives de plancher. Si le revêtement de sol est installé parallèlement aux solives en fonction des besoins d'installation, il peut être nécessaire d'ajouter une sous-couche supplémentaire d'au moins 3/8 po d'épaisseur pour s'assurer que le plancher brut est adéquat pour cette disposition. Renforcez les planchers bruts au besoin afin d'éviter le jeu vertical.

REMARQUE : Si la pièce dépasse la largeur ou la longueur maximum de 9 m (30 pi), un espace supplémentaire est requis en prévision de la dilatation. Les moulures en « T » peuvent être utilisées aux entrées de porte ou aux intersections pour augmenter l'espace prévu pour la dilatation.

(Pose de plancher flottant uniquement)

Largeur de la pièce	Longueur de la pièce	Espace requis pour la dilatation
9,14 m (30 pi)	9,14 m (30 pi)	13 mm (1/2 po)
12,2 m (40 pi)	12,2 m (40 pi)	19 mm (3/4 po)
15,2 m (50 pi)	15,2 m (50 pi)	25 mm (1 po)
18,3 m (60 pi)	18,3 m (60 pi)	32 mm (1-1/4 po)

ÉTAPE 3 : Disposition de la sous-couche

(Installations flottantes)

- Posez la sous-couche dans le sens selon lequel le revêtement de sol en bois dur sera posé.
- Prolongez-la de quelques centimètres sur le mur.
- Coupez l'excès avant d'installer la plinthe ou les moulures.
- La sous-couche du revêtement de sol flottant est déjà pourvue d'un ruban double face qui facilitera le jointoiment des joints chevauchant précoupés. Si vous utilisez une sous-couche non-adhésive, appliquez le ruban fourni sur tous les joints.

ÉTAPE 4 : Installation de la première rangée

(Installations flottantes)

- Sélectionnez une planche pour commencer la pose de la première rangée en utilisant les planches les plus longues dont vous disposez.
- En commençant à partir de la GAUCHE, rainure face au mur, mettez avec précaution la première planche en place. Utilisez des cales ou des chutes de 13 mm (1/2 po) le long du mur pour la maintenir en place tout en laissant l'espace requis en prévision de la dilatation.
- Alignez le morceau de revêtement de sol suivant en faisant chevaucher l'extrémité de la première planche de sorte que le joint soit serré lorsque la planche est à plat. Un léger ajustement de la planche pourrait se révéler nécessaire pour assurer un ajustement adéquat.
- Vous pouvez encore une fois placer des cale-clavettes ou des chutes de 13 mm (1/2 po) au besoin pour limiter le mouvement et maintenir l'écart en prévision de la dilatation.
- Continuez ainsi jusqu'à ce que la première rangée soit terminée.
- Coupez la dernière planche à la longueur voulue en prévoyant l'écart en prévision de la dilatation.
- Placez les cales pour limiter le mouvement et maintenir l'écart en prévision de la dilatation.
- Un espace de 13 mm (1/2 po) doit être prévu pour la dilatation pour tout l'ensemble de la pose. Ne fixez ou ne pincez les revêtements de sol à aucun endroit du plancher brut, notamment si vous le collez, le clouez ou le posez de quelque méthode que ce soit.
- Si le mur n'est pas droit, chantonnez la première planche au besoin afin de maintenir l'alignement.
- Poursuivez en passant à l'étape 7.

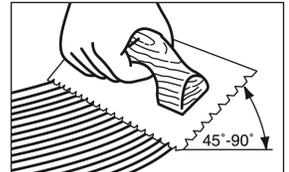


Figure 3

Information d'ordre général pour les revêtements de sol collés

- Temps de travail maximum des adhésifs : 50 à 60 minutes - Lorsque vous n'utilisez pas l'adhésif, maintenez le contenant hermétiquement fermé pour empêcher que l'adhésif ne s'épaississe. Si l'adhésif s'épaissit, il sera difficile à étaler. Summit Select Bruce[®] – 45 minutes

LE TEMPS DE TRAVAIL VARIE SELON LES CONDITIONS DU LIEU DE TRAVAIL.

- Les délais de collage et de séchage de TOUS les adhésifs varient en fonction de la porosité du plancher brut, de la circulation de l'air, de l'humidité et de la température de la pièce. L'adhésif uréthane a un temps de travail raccourci dans les environnements à forte humidité. Dans les endroits où l'humidité est faible, le temps de travail sera plus long avec les adhésifs uréthane et plus court avec certains adhésifs. Ajustez la quantité d'adhésif à étaler sur le plancher brut en conséquence. L'adhésif ne devrait pas être appliqué si la température du plancher brut ou de la pièce est inférieure à 16 °C (60 °F). Tenez fermement la truelle à un angle minimum de 45° (Figure 3) contre le plancher brut afin d'obtenir un taux d'étalement de 4 à 5,5 m² (50 à 60 pi²) par gallon de Summit Select Bruce[®] ou ProConnect[®] Plus Bruce[®] (étaalez avec les truelles inscrites). La truelle laissera des stries d'adhésif et très peu d'adhésif entre les stries. Cette méthode permet de toujours voir les lignes de craie entre les stries et appliquer l'adhésif selon le taux d'étalement recommandé.
- Pour obtenir des instructions d'application additionnelles, suivez les recommandations figurant sur le contenant de l'adhésif.
- Une ventilation adéquate doit être assurée dans la pièce. Un ventilateur électrique sera utile.

ÉTAPE 3 : Étalez l'adhésif

(Revêtements de sol collés)

- À l'aide de la truelle recommandée, étalez l'adhésif recommandé en quantités suffisantes aux endroits qui peuvent être couverts en 60 minutes (voir l'information sur l'adhésif).
- Au besoin, à l'aide de clous de 2,5 cm (1 po), clouez une rangée sacrificielle sur le côté sec de la ligne de craie afin de maintenir la première rangée en place.

REMARQUE : Évitez de poser sur la surface du revêtement de sol. Au besoin, répartissez le poids à l'aide d'une planche de support.

ÉTAPE 4 : Pose du revêtement de sol

(Revêtements de sol collés)

- Sélectionnez une planche pour commencer la pose de la première rangée en utilisant les planches les plus longues dont vous disposez.
- En commençant à partir de la GAUCHE, rainure face au mur, mettez avec précaution la première planche en place. Utilisez des cales ou des chutes de 6 mm (1/4 po) le long du mur pour la maintenir en place tout en laissant l'espace requis en prévision de la dilatation.

- Alignez le morceau de revêtement de sol suivant en faisant chevaucher l'extrémité de la première planche de sorte que le joint soit serré lorsque la planche est à plat. Un léger ajustement de la planche pourrait se révéler nécessaire pour assurer un ajustement adéquat.
- Vous pouvez encore une fois placer des cale-clavettes ou des chutes de 6 mm (1/4 po) au besoin pour limiter le mouvement et maintenir l'écart en prévision de la dilatation.
- Continuez ainsi jusqu'à ce que la première rangée soit terminée.
- Coupez la dernière planche à la longueur voulue en prévoyant l'écart en prévision de la dilatation.
- Placez les cales pour limiter le mouvement et maintenir l'écart en prévision de la dilatation.
- Si le mur n'est pas droit, chantez la première planche au besoin afin de maintenir l'alignement. Si vous effectuez la pose de façon aléatoire en utilisant des produits de différentes largeurs, utilisez la planche la plus large dans la première rangée. Celle-ci devrait être posée le bord de la rainure alignée avec la ligne de craie. La languette doit faire face au mur de départ. La première rangée doit être alignée et reposée dans l'adhésif, puisque toutes les autres rangées seront repoussées contre elle. Au besoin, retirez la languette sur la rangée posée contre le mur pour assurer l'écart en prévision de la dilatation.
- Pendant la pose, enlevez de temps en temps un morceau de revêtement de sol du plancher brut et vérifiez l'endos pour déterminer si le transfert de l'adhésif est adéquat. L'adhésif doit se transférer de façon adéquate afin d'assurer une force d'ancrage suffisante. Passez le rouleau en travers du sol avec rouleau de 75 à 100 lb dans l'heure suivant l'installation et à nouveau deux heures après pour assurer un transfert correct de l'adhésif.
- Si l'adhésif forme une pellicule et ne se transfère pas, enlevez-le et étalez une nouvelle couche d'adhésif pour assurer une adhésion adéquate.

REMARQUE : Nettoyez souvent la surface du plancher pour enlever l'adhésif en utilisant le dissolvant d'adhésif recommandé. Les adhésifs uréthane sont extrêmement difficiles à enlever lorsqu'ils sont secs. N'utilisez pas de ruban 3M Scotch-Blue[™] 2080 avant de retirer l'adhésif de la surface. Utilisez des chiffons propres, changez-les souvent, afin d'éviter les voiles et les résidus d'adhésif.

- Vérifiez si tous les bords et extrémités de chaque planche sont bien ajustés. Les joints d'extrémité des rangées adjacentes devraient être, autant que possible, décalés de 10 à 15 cm (4 à 6 po) afin d'assurer un ensemble plus esthétique.
- Afin d'éviter les mouvements ou écarts mineurs du produit pendant la pose, utilisez le ruban 3M Scotch-Blue[™] 2080 pour maintenir les planches ensemble. Lorsque la pose est terminée, enlevez le ruban 3M Scotch-Blue[™] 2080 de la surface du revêtement de sol que vous venez d'installer. Ne laissez pas le ruban plus de 24 heures sur le revêtement de sol. Évitez d'utiliser du ruban-cache ou du ruban à conduits car ils laissent des résidus d'adhésif et pourraient endommager la finition.
- Au besoin, utilisez des poids pour aplanir les planches arquées jusqu'à ce que l'adhésif soit sec afin d'empêcher tout relèvement. Les planches qui ne peuvent pas être aplanies devraient être raccourcies pour réduire l'arc ou non utilisées.
- Assurez-vous de ne pas étaler l'adhésif trop en avant de votre zone de travail.
- Terminez la pose en utilisant cette technique pour le restant du plancher.
- Limitez le passage sur le revêtement de sol pendant un minimum de 24 heures. Remettez les meubles ou les accessoires en place après 24 heures.

ÉTAPE 3

(Revêtements de sol agrafés)

- Sélectionnez une planche pour commencer la pose de la première rangée en utilisant les planches les plus longues dont vous disposez.
- En commençant à partir de la **GAUCHE**, rainure face au mur, mettez avec précaution la première planche en place. Utilisez des cales ou des chutes de 6 mm (1/4 po) le long du mur pour la maintenir en place tout en laissant l'espace requis en prévision de la dilatation.
- Alignez le morceau de revêtement de sol suivant en faisant chevaucher l'extrémité de la première planche de sorte que le joint soit serré lorsque la planche est à plat. Un léger ajustement de la planche pourrait se révéler nécessaire pour assurer un ajustement adéquat.
- Vous pouvez encore une fois placer des cale-clavettes ou des chutes de 6 mm (1/4 po) au besoin pour limiter le mouvement et maintenir l'écart en prévision de la dilatation.
- Continuez ainsi jusqu'à ce que la première rangée soit terminée.
- Coupez la dernière planche à la longueur voulue en prévoyant l'écart en prévision de la dilatation.

(Plancher fixé mécaniquement/agréfé)

- Pour les deux premières rangées, utilisez les planches les plus longues et les plus droites dont vous disposez. Si vous effectuez la pose de façon aléatoire en utilisant des produits de différentes largeurs, utilisez la planche la plus large dans la première rangée. Alignez la rainure de la première rangée sur la ligne de craie. La languette doit faire face au mur de départ. Percez les avant-trous de 13 mm (1/2 po) du bord arrière (languette), à 2,5 à 5 cm de chaque extrémité et à 15 cm (6 po) d'intervalle si possible. Fixez en utilisant des clous de finition 4 ou 6d ou des clous pneumatiques de finition/à tête perdue de 2,5 cm (1 po). Chassez les clous.
- Percez les avant-trous et clouez à clous perdus selon un angle de 45 degrés à travers la rainure de la première rangée, tous les 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) à partir des extrémités et à intervalles de 7,6 à 10 cm (3 à 4 po). Chassez les clous pour vous assurer que la rainure s'engage et affleure la/les rangée(s) suivante(s). Continuez à clouer à clous perdus selon cette méthode pour les rangées suivantes, jusqu'à ce que vous puissiez utiliser la cloueuse. Continuez à clouer à clous perdus selon cette méthode pour les rangées suivantes, jusqu'à ce que vous puissiez utiliser la cloueuse.
- Les joints d'extrémité des rangées adjacentes devraient être, autant que possible, décalés de 10 à 15 cm (4 à 6 po) afin d'assurer un ensemble plus esthétique.

ÉTAPE 4 : Pose du revêtement de sol

(Plancher fixé mécaniquement/agréfé)

- Utilisez toujours l'agrafeuse recommandée pour le produit spécifique à poser (voir « Types de pose »). Utilisez les agrafes de 2,5 cm (1 po) au moins recommandées par le fabricant d'agrafes à une distance de 2,5 à 5 cm (1 à 2 po) des extrémités et selon des intervalles de 8 à 10 cm (3 à 4 po).
- Régulez le compresseur à 70 PSI. Si la rainure s'endommage, réduisez la pression de l'air.
- Fixez d'abord plusieurs planches à sacrifier au sol. Au moins deux planches, agrafées côte à côte, doivent être utilisées pour procéder au réglage approprié de la machine.
- Avant de commencer, assurez-vous que la surface et la rainure ne sont pas endommagées et qu'il n'y a pas de boursoffures sur les bords, vérifiez le réglage de la pression de l'air, etc. Procédez à tous les ajustements et à toutes les corrections avant de commencer la pose. Après avoir effectué tous les ajustements appropriés, retirez et détruisez les planches.
- Posez le restant du revêtement de sol en prenant des planches de plusieurs cartons.
- La dernière ou les deux dernières rangées devront être clouées de face s'il n'y a pas suffisamment d'espace pour noyer les têtes de clous avec l'agrafeuse ou la cloueuse de vitrier. Percez les avant-trous ou utilisez la cloueuse pneumatique sur le côté de la rainure en suivant le modèle de clouage utilisé pour la première rangée.

ÉTAPE 5 : Installation des rangées restantes

(Tous types de pose)

- Commencez la deuxième rangée avec la section de planche que vous avez coupée lors de la pose de la première rangée. Si la longueur de cette section est inférieure à 20 cm (8 po), ne l'utilisez pas. Utilisez plutôt une nouvelle planche de plus de 20 cm (8 po) et laissez un espace de 15 cm (6 po) entre les joints d'extrémité.
- Posez la première planche de façon légèrement oblique, en la poussant vers l'avant et en emboîtant la languette latérale. Au besoin, faites glisser la planche vers la GAUCHE pour aligner les bords du joint d'extrémité.
- Appuyez avec précaution sur la planche jusqu'à ce que la languette et la rainure s'emboîtent sur le côté et les extrémités.
- Pour terminer l'emboîtement, vous devrez peut-être taper un léger coup avec une cale de frappe.
- Empêchez que la planche ne bouge en installant une cale dans la zone de dilatation.
- Posez les planches et les rangées restantes de la même façon.
- Coupez la dernière planche à la longueur voulue en prévoyant l'espace pour la dilatation et posez-la tel qu'indiqué ci-dessus.
- Au besoin, terminez la mise en place en tapant sur la planche avec une barre de tirage.
- Si possible, utilisez les sections de planche coupées lors de la pose des rangées précédentes comme planche de départ afin de réduire le gaspillage.
- Pour une meilleure apparence, maintenez un espace de 15 cm (6 po) entre les joints d'extrémité après les quatre premières rangées.

Scotch-Blue est une marque de commerce de 3M.
Toutes les autres marques de commerce appartiennent à AHF, LLC ou à ses sociétés affiliées.
© 2020 AHF, LLC.
AHF Products, 3840 Hempland Road, Mountville, PA 17554
WF-1258-1120

ÉTAPE 6 : Installation de la dernière rangée

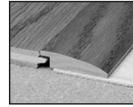
(Tous types de pose)

- Il sera peut-être nécessaire de scier la dernière rangée sur la longueur (refendre).
- Placez la rangée de planches à poser par dessus la dernière rangée de planches posée. Utilisez un morceau de planche pour tracer le contour du mur.
- Marquez l'endroit où la planche doit être coupée. Si le tracé du mur est simple et droit, il suffit de mesurer et de couper la planche de façon à ce qu'elle épouse le tracé.
- Après avoir coupé la dernière rangée, resserrez le joint à l'aide de la barre de tirage.

ÉTAPE 7 : Pose sous un montant de porte

(Tous types de pose)

- Sous les moulures, notamment sous un montant de porte, la pose de revêtement de sol emboîtable en bois d'ingénierie peut requérir la réduction de la lèvre supérieure de la rainure située sur l'extrémité.
- À l'aide d'un rabot ou d'un couteau à raboter, réduisez le rebord de la rainure.



Bande de réduction



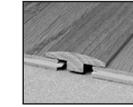
Seuil



Nez de marche



Quart-de-rond



Moulure en « T »

- Après avoir raboté le bord de la rainure, mettez la planche en place et vérifiez si elle est bien insérée à l'aide d'une barre de tirage. Le poseur doit s'assurer que l'espace prévu pour la dilatation est maintenu et que les revêtements de sol n'est pas pincé.
- Si elle ne s'insère pas correctement, rabotez au besoin.
- Appliquez un cordon de colle à bois recommandé sur la partie inférieure de la lèvre de la rainure.
- Réinsérez la languette dans la rainure et introduisez la planche en place à l'aide d'une barre de tirage. Maintenez la planche en place avec du ruban de peintre (ruban 3M Scotch-Blue[™] 2080) jusqu'à ce que la colle soit sèche. N'utilisez pas de ruban à masquage ou de ruban à conduits qui endommagerait la finition.

ÉTAPE 8 : Compléter l'installation

(Tous types de pose)

- Le cas échéant, enlevez toutes les cales et le ruban utilisés.
- Nettoyez avec le produit nettoyant recommandé pour revêtement de sol en bois dur.
- Retaillez légèrement la sous-couche et installez ou réinstallez toutes les plinthes ou quarts de rond. Clouez les moulures au mur, pas au sol. Inspectez les revêtements de sol en enduisant tous les écarts mineurs avec le bouche-pores recommandé.
- Si le revêtement de sol doit être recouvert, utilisez un matériau perméable à l'air tel qu'un carton. Ne le recouvrez pas de plastique.
- Laissez la garantie et l'information d'entretien du revêtement de sol au propriétaire. Fournissez-lui le nom et le numéro de code de produit du revêtement de sol qu'il a acheté.
- Pour protéger contre l'endommagement de la surface, évitez de faire rouler des meubles et des appareils ménagers pesants sur le sol. Au besoin, utilisez du contreplaqué, du carton ou des dispositifs de levage d'appareil ménager. Utilisez des roulettes et des coupes repose-roulette ou des patins en feutre sous les pieds des meubles afin d'éviter d'endommager le revêtement de sol.

MOULURES DE TRANSITION ET PLINTHES

- Bande de réduction :** Moulure en forme de larme placée autour des cheminées ou des portes ou utilisée pour séparer des pièces ou effectuer la transition entre le revêtement de sol en bois dur et un revêtement de sol adjacent plus mince. Fixez avec de l'adhésif, de petits clous ou du ruban double face.
- Seuil :** Moulure à encoche placée contre les glissières des portes coulissantes, les cheminées, la moquette ou les carreaux de céramique ou contre un seuil existant afin d'assurer un espace pour la dilatation et une transition en douceur entre deux hauteurs différentes. Fixez au plancher brut avec de l'adhésif ou de petits clous enfoncés dans le talon. Percez des avant-trous pour les clous afin d'éviter les fendillements.
- Nez de marche :** Moulure à encoche placée contre les paliers d'escalier, les pourtours de planchers surélevés et les marches. Fixez solidement avec de l'adhésif, des clous ou des vis. Percez des avant-trous pour les clous afin d'éviter les fendillements.
- Quart-de-rond :** Moulure utilisée pour recouvrir les espaces réservés à la dilatation le long des plinthes, des meubles de rangement et des marches d'escalier. Percez les avant-trous et clouez à la surface verticale, pas au plancher.
- Combinaison de plinthe et de sabot :** Moulure utilisée comme plinthe. Sert à recouvrir l'espace prévu pour la dilatation entre le plancher et le mur. Percez les avant-trous et clouez la moulure au mur, pas au sol.
- Moulure en « T » :** Moulure utilisée pour effectuer la transition entre un revêtement de sol rigide et un autre type de revêtement de hauteur différente ou pour dissimuler l'espace prévu pour la dilatation. Se fixe au talon, au centre de la moulure. Selon l'épaisseur des éléments à recouvrir, il pourrait se révéler nécessaire d'ajouter un autre support rigide au talon. N'utilisez pas cette moulure pour effectuer une transition entre le plancher et de la moquette.

INSTALLATEURS – VEUILLEZ AVISER VOS CLIENTS DE CE QUI SUIT

Changements saisonniers : chauffage et arrêt du chauffage

- Les dimensions du revêtement de sol en bois dur subiront de légères modifications dues aux variations des taux d'humidité qui se produiront dans votre bâtiment. Veillez à ce que ces taux ne varient pas hors de la plage de 30 à 50 %. Pour protéger votre investissement et garantir que vos revêtements de sol vous assureront une satisfaction durable, nous vous fournissons les recommandations ci-après.
- Saison avec chauffage (sècheresse) :** L'utilisation d'un humidificateur est recommandée pour empêcher toute rétraction excessive des revêtements de sol en bois dur due à un faible taux d'humidité. La chaleur produite par les poêles à bois et le chauffage électrique tend à favoriser une grande sécheresse.
- Saison sans chauffage (humidité) :** Il est possible de maintenir un taux d'humidité adéquat en utilisant un système de climatisation ou un déshumidificateur ou en mettant régulièrement le chauffage en marche pendant les mois d'été. Évitez d'exposer le revêtement de sol à l'eau laissée par les traces de pas pendant les périodes d'intempéries. Veillez à ne pas obstruer, de quelque façon que ce soit, le joint de dilatation sur le pourtour du revêtement de sol.

Les dommages causés par le non-respect des niveaux d'humidité appropriés ne sont pas liés à la fabrication et annuleront la garantie du sol.

REMARQUE : L'utilisateur final devrait effectuer l'inspection finale en position debout.

RÉPARATION DU PLANCHER

- Les dommages mineurs peuvent être réparés à l'aide du nécessaire pour retouches ou des bâtons de remplissage acrylique Bruce[™]. Pour réparer des dommages majeurs, le remplacement de la planche sera nécessaire et peut être effectué par un poseur de revêtement de sol qualifié.
- Les instructions pour le remplacement de la planche de trouvent sur www.hardwoodexpert.com, notre site Web technique.